



Réunion de Conseil d'Administration

Saint Priest Montagne

Jeudi 12-09-2024 à 19h00

Prénom NOM	Présentiel	Visio	Excusé	Absent
Marine BREUILLY	X			
Jean-Claude BROCARD	X			
Francesca CSIBI		X		
Cécile ESTEITE			X	
Pierre FERRAND	X			
Jean Baptiste FREYMANN			X	
Florence LORMIERES	X			
Olivier MARTIN	X			
Jacques MONTERRAT	X			
Laurent PAYET	X			
Serge SCARLATTI	X			
Omar ZIRMI	X			

Contrat de prestation pour les cours d'escalade :

Célia et Léa sont au même forfait horaire : 39€

Heures Célia / semaine : 13,8H => 16160 € (loisir + compétition bloc)

Heures Léa / semaine : 2H => 2340 € (compétition)

Mettre à jour le contrat en supprimant le cours du lundi 17H -> 18H, puis le faire signer.

Des réunions mensuelles sont prévues, afin d'échanger avec Célia

Dossier de subvention auprès de la mairie :

Corriger le réalisé de la saison 2023-2024 à 17500€, au lieu de 400€

Justifier les 15300€ en ajoutant entre parenthèses (prestations d'encadrement par professionnels diplômés d'état, des cours d'escalade enfants loisirs et compétition)

§7.1 : remplacer montant de cotisation 230€ par 235€ et supprimer le montant 170€ pour les vétérans

§7.2 : à renseigner, concernant les formations

Achat de matériel nécessaire pour la rentrée :

Environ 16 cordes (vérifier la longueur nécessaire). Avoir suffisamment de cordes, afin de ne pas avoir à les déplacer entre Léon Perrier et le Fort. Optimiser les longueurs de cordes pour les différents sites. Discussion à prévoir avec l'école des sports, pour comprendre leur demande.

2 grigris + mousquetons

2 systèmes d'assurage type rama

2 longes de via ferrata

1 kit pour les futurs stagiaires SAE

Fournir à chaque initiateur pour les groupes loisir un pack de matériel, dont il sera responsable

Planification des prochaines dates de réunion (préparation AG + AG) :

Préparation AG : mardi 15 octobre, 19h

Assemblée générale : vendredi 15 novembre, 19h

Réunion de CA pour élire le bureau : mercredi 20 novembre, 19h

Divers :

Date limite pour se désinscrire des cours d'escalade : 6 octobre.

Kit communication FFME à récupérer avant le 17/09

Troc matos pour les enfants : voir s'il est préférable de le faire via un fichier informatique partagé ou sur le tableau d'affichage du gymnase.

Sécurisation du cabanon au mur du fort : pas de décision prise, à rediscuter ultérieurement